



BIEN VIVRE ENSEMBLE

COVID-19 : CONSIGNES PERSONNELS D'ENTRETIEN

Respecter les mesures de distanciation sociale avec les autres personnels et le port des « EPI métiers »

- Organiser une prise de service cadencée pour permettre aux agents d'entretien de se changer dans le vestiaire en respectant les mesures de distanciation sociale.

Utiliser sa tenue de travail et ses équipements de protection individuelle pendant le service :

- **Utilisation d'une blouse de travail réutilisable propre ou jetable.**
- Port de gants jetables ou de gants réutilisables lavés et désinfectés après chaque utilisation.
- Port de chaussures de travail ou de sécurité non souillées, désinfectées.
- Port de masques jetables pour le nettoyage des sanitaires (mesure d'hygiène).

Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène :

- **Aérer les locaux.**
- **Evitez tout procédé de ménage ayant pour conséquence la formation de projections de particules dans l'air (centrale de nettoyage, vapeur, aspirateur).**
- **Privilégier l'utilisation de balais munis de lingettes à usage unique ou des lingettes imprégnées réutilisables avec les produits adaptés.**
- **Eviter les croisements entre propre et sale.**
- **Nettoyez avec un soin particulier les poignées de porte, boutons d'ascenseurs, robinets, rampes.**
- **Se laver les mains régulièrement.**
- **Évitez tout contact au visage.**

Prenez soin de vous et des autres.

Merci de respecter scrupuleusement ces consignes pour le bien de tous.